

# La démocratie après Orwell\*

Par Marc Guillaume

Informar, débattre, délibérer, décider : à toutes les étapes du processus démocratique s'opère la médiatisation du politique. Dans les pays développés le jeu des partis et la promotion de leurs leaders se sont progressivement, durablement et presque exclusivement inscrits dans l'espace public des médias (presse, puis télévision). Face à la crise de confiance suscitée ces dernières années par le mouvement de marchandisation conjoint de l'offre médiatique et de l'offre politique, les discours sur l'avènement d'une société structurée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication trouvent à se déployer également au niveau des enjeux démocratiques. Avec une forte ambivalence dans la prophétie, illustrée par l'alternative « Athènes ou Orwell ».

A l'ère du multimédia et des réseaux, une nouvelle agora, de type électronique, pourrait se constituer, renouant avec les principes de la coprésence et de l'oralité : les opportunités technologiques permettant d'annuler les contraintes du nombre et de la distance, d'accroître indéfiniment le volume et la transparence de l'information, de promouvoir à la fois le droit de l'individu et le libre échange d'opinions, on en appelle à la « démocratie directe » pour en finir

avec les dérives ou les failles de la démocratie représentative. Sont ainsi mis en avant chez les futurologues nord-américains - dont certains ont leurs entrées dans le monde politique - des principes comme le pouvoir des minorités, la division de la décision et l'expansion des élites. Cette vision messianique de l'individu-roi et de la technique transparente a son pendant apocalyptique: un « gouvernement des conduites », (au sens de Michel Foucault) exercé dans l'opacité à travers la technique. Celle-ci engendre des traces informatiques menaçantes pour les libertés individuelles, des représentations virtuelles permettant toutes sortes de manipulations et une mondialisation des réseaux propre à dissoudre les territoires et les identités nationales. Un pas de plus dans le totalitarisme que « Big Brother » installait à travers le langage et le regard panoptique...

De tels scénarios, ancrés dans des réalités émergentes, sont trop lâches pour être pertinents. C'est en distinguant les procédures, les acteurs et les valeurs de l'exercice démocratique que l'on peut concevoir un usage raisonné de la technologie au service de la démocratie, où le cyber-vote ne serait pas le fossoyeur mais un nouvel allié de la « res publica ».

## Médias, citoyenneté, libertés

Les médias du passé récent (livres, journaux, radios, chaînes de télévision en nombre limité), avaient le mérite de former une scène centrale, produisant un « savoir commun », soutenant l'idée d'appartenance à une communauté et favorisant une certaine forme de débat : même si les valeurs n'étaient pas partagées, elles étaient connues. Au moment où cette scène s'estompe, certains (D. Wolton par exemple) s'avisent de cette perte, sur un registre nostalgique un peu ridicule (qui a glorifié la « scène » nationale du journal télévisé unique des années soixante ?).

Si un nouvel espace public médiatique existe, il est en tout cas moins visible, moins lisible.

La visibilité ne signifie pas la qualité de l'espace public. La scène médiatique de naguère était quelque peu totalitaire, enfermante. Elle exerçait une puissance spectaculaire qui était conservatrice, réductrice, capable de désamorcer les (r)évolutions. Les nouveaux médias créent des espaces publics et semi-publics plus nombreux, dispersés, voire parcellisés, brouillant les frontières public/privé. Tout cela a perdu en simplicité et peut troubler l'observateur mais il n'est pas sûr que l'exercice de la citoyenneté s'en affaiblisse pour autant.

\* Extrait de «Où vont les autoroutes de l'information ?», Edition Descartes et Cie, Paris 1997

Ces nouveaux médias partagent pourtant un horizon commun qu'on pourrait qualifier d'idéologie mondialiste. Cette idéologie consiste à faire comme si l'espèce humaine était désormais mûre pour l'universalisation, une universalisation fondée sur quelques principes ou représentations simples : les droits de l'homme, le droit à la différence (pas l'altérité), le triomphe des valeurs occidentales, voire la « fin de l'histoire », etc.

La réflexion sur la citoyenneté n'a rien à gagner à adhérer sans distance critique à une telle idéologie où se retrouvent les forces marchandes et politiques (de Bill Gates au FMI ou à la Banque mondiale). Une idéologie qui laisse à la liberté

une place formelle mais mesurée : le droit de faire ce qu'on veut... à condition de faire à peu près comme les autres (la liberté du Club Méditerranée).

Plus radicalement, un auteur allemand, Sloterdijk, soutient (dans un petit livre publié en 1995, Critique de la raison cynique) que cette évolution est désastreuse : ou bien l'humanité s'universalise à marche forcée et ce faisant, court à sa perte, ou bien elle résiste à ce mouvement, ce qui expliquerait la multiplication des conflits ethniques et de toutes les formes de violence dispersées au cœur même des mégalo-poles les plus développées.

## Des institutions politiques en retard d'une technologie

S'il est un champ où le « retard français » en matière de développement des TIC est avéré, c'est bien dans l'appareillage des institutions politiques et administratives. L'informatisation des processus électoraux (constitution des listes et agrégation des résultats) et le vote « presse-bouton » des assemblées n'ont eu d'autre visée qu'instrumentale et ce n'est que très récemment que le Parlement, le gouvernement ou les partis politiques se sont par exemple dotés d'un site sur Internet. Quant à la mise à disposition de l'information publique, on relève plus d'efforts législatifs et réglementaires encore peu maîtrisés dans leurs applications qu'une volonté - assortie des moyens nécessaires de numériser et mettre « en ligne » des données utiles au débat comme à l'action. Des difficultés multiples entravent également le lancement de la télévision parlementaire. Par comparaison, le projet de « National Information Infrastructure » des États-Unis s'est fondé sur une longue tradition de transparence de l'administration et la chaîne C-Span accroît régulièrement son audience. Pourtant on assiste depuis une vingtaine d'années à une certaine radicalisation du « droit de savoir » et le public admet de moins en moins que les instruments disponibles ne soient pas plus exploités.

Mais quand bien même l'information serait disponible, qui va réellement s'en servir, et à quelles fins ? L'un des problèmes majeurs évoqués dans la littérature sur les TIC est celui de la crise des médiations, liée au développement de l'individualisme.

On sait bien qu'à l'apathie du plus grand nombre correspond la montée en force des lobbies de

toute nature. Quelques pionniers, surtout issus des collectivités territoriales, en France et dans d'autres pays européens (Pays-Bas, Italie), cherchent à promouvoir la participation citoyenne à travers des expérimentations de « télé-démocratie » combinant différentes technologies de communication. Un projet de la Commission européenne sur les « European Digital Cities » encourage ce type d'initiatives. Seul un suivi attentif sur le terrain permettra de constater si les effets réels répondent aux intentions affichées (l'expérience de la télématique municipale et des premiers réseaux câblés est en l'occurrence à ré-interroger) et si les dispositifs mis en œuvre répondent aux questions de fond clairement établies par F.-C. Arterton dès 1987 : qui établit l'ordre du jour ? qui dirige les débats ? quelles sont les conséquences du télévote ? etc. A défaut, on se retrouverait dans une communication réduite à l'affichage promotionnel ou à la sophistication des modes éprouvés d'exercice du pouvoir.

Dans la mesure où il fait fi de la durée nécessaire à la construction rationnelle du jugement et au dépassement volontaire des intérêts particuliers, le vote électronique est dans cette perspective doublement dangereux. D'abord parce que, dans la lignée des sondages d'opinion, le primat de l'information fait reposer l'action politique sur la recherche d'une vérité cachée et non plus sur l'intuition d'un avenir à construire. Ensuite parce que la consultation directe et en temps réel soumet la décision à l'opinion immédiate, avec tous les risques qu'induit la transformation du vote référendaire en plébiscite.

Enfin, si l'on reconnaît que la généralisation du vote électronique à domicile se heurte à de multiples obstacles pratiques et juridiques : inégalité et disparité des équipements, problèmes d'identification des votants et de vérification de

leurs droits, de confidentialité des votes, de risques de contestation, etc., il est évident que ceux-ci seraient décuplés pour les temps forts de la vie politique que sont les élections.

## ➤ [doleances.org : le site des administrés mécontents]

Par Raphaëlle Bacqué  
Le Monde, 8 mars 2000

*C'est un site assez décoiffant, une espèce de club de citoyens, qui sont aussi des usagers de l'administration. Non seulement ils ont des milliers d'anecdotes à raconter sur leurs contacts quotidiens avec l'ANPE, les caisses d'allocations familiales ou la préfecture de leur département, mais aussi, parfois, des solutions à offrir. Depuis plus d'un an, ils alimentent les forums de doleances.org d'une espèce de débat permanent. « L'Etat, c'est vous. Adaptez vos administrations et vos institutions au XXIème siècle. Prenez la parole pour moderniser notre administration et notre société », proclame la page d'accueil de ce site initié par le Club de l'Arche. Ce club, composé notamment de chefs d'entreprise, de fonctionnaires, d'intellectuels, tous fous de la Toile et décidés à mettre la France à l'heure de l'Internet, a pour devise : « je critique, donc je propose. » En mars 1999, déjà, il avait remis au président de l'Assemblée nationale une synthèse de ces cahiers de doléances d'un genre nouveau puisqu'ils sont en ligne.*

*Comme on peut s'y attendre, les « doléances » les plus vives et les plus fournies, les forums les plus visités sont ceux qui concernent les Urssaf, les caisses d'allocations familiales, les DDE, La Poste, la SNCF et l'éducation nationale. Là, anonymement ou pas, les intervenants racontent les mille tracasseries que leur fait subir une administration locale. Certains signalent aussi la performance de telle caisse d'assurance-maladie à Clermont-Ferrand ou ailleurs. Mieux, dans certains cas, le dialogue peut même se nouer entre des usagers furieux et un fonctionnaire internaute. Ainsi, répondant à une série de patrons de PME mécontents des lenteurs et de l'absence de réponse de l'Urssaf, le chargé de communication des Urssaf offre la liste des sites permettant d'accéder plus facilement à ses services. Evidemment, ces internautes imaginent aussi déjà comment le Web pourrait faciliter leur vie d'usagers. Et comment l'administration pourrait ainsi mieux se mettre au service des citoyens. Ils réclament donc que tous les formulaires et informations utiles aux procédures administratives soient en ligne, mais aussi une transparence complète des informations produites par les administrations : données budgétaires et comptables ou rapports administratifs.*

*On trouve aussi les contributions de fonctionnaires eux-mêmes, et ceux-là ne sont pas les derniers à se plaindre et à proposer des transformations. Un responsable des achats informatiques dans une administration se plaint ainsi de la rigidité des règles sur les marchés publics, qui l'empêchent de faire profiter le service public de la baisse continue du prix des ordinateurs. Un autre, ancien haut fonctionnaire (« Quinze ans dans le public, quinze ans dans le privé »), se plaint de la gestion « aberrante » des ressources humaines dans l'administration, qui pénalise les personnalités les plus créatives. Enfin, un énarque douche les élans des plus enthousiastes en constatant qu'« entre les souhaits des citoyens et leur traduction administrative, le pas est immense ».*

## Démocratie ou démagogie électronique ?

Dans le contexte historique et culturel nord-américain, où le droit fondamental à la liberté d'expression se combine avec la vision d'une société civile faite de la coexistence de communautés multiples, les relations entre TIC et démocratie relèvent d'une floraison d'initiatives tant privées que publiques. Alors que des Français appellent de leurs vœux la figure d'un « État en réseau », outre-Atlantique des administrations, des associations, des chercheurs, des entreprises construisent, alimentent, promeuvent et connectent des réseaux pluriels. Internet représente désormais la forme la plus aboutie de l'investissement à la fois imaginaire et volontariste dans la création (ou récréation) du lien social.

Il est envisagé que d'une part les médiateurs traditionnels pourraient être « court-circuités » (dialogue direct entre candidats et électeurs, contrôle permanent de ceux-ci sur les élus, fabrication de journaux électroniques « sur mesure », échanges horizontaux entre membres d'une même communauté ou militants d'une même cause), d'autre part la constitution même de l'opinion publique pourrait être affranchie de toute médiation. La construction du consensus s'opérerait ainsi avec un maximum de liberté et d'égalité - et aussi de rapidité. Cette conception de la décision politique n'est pas sans rapport avec l'efficacité gestionnaire indispensable au libre jeu du marché : l'agrégation des préférences individuelles suffit ici à créer la rationalité politique.

Or la production du politique relève d'arbitrages sous-tendus par la notion d'intérêt général. De sorte que le temps, historique et social, de la démocratie est un temps long : celui de la confrontation de valeurs, du débat d'idées, de la mise à l'épreuve des choix opérés. Le tout s'effectuant sur une scène publique qui ne peut se borner à l'ordre virtuel. Entre autres exemples, le sous-commandant Marcos serait-il devenu un

héros de la cyber-guérilla si son combat ne s'était pas exprimé d'abord par les armes et la conquête d'un territoire, pour limité qu'il soit aux frontières du Chiapas, et si ses messages électroniques n'avaient pas été transmis aux agences de presse et aux journaux ?

Il est vrai qu'avec les TIC la politique peut tendre à sortir de la temporalité instituée (les élections), des scènes légitimes (Parlement, médias de masse) et des problèmes inscrits sur l'agenda. Une nouvelle structuration de l'espace public peut advenir du fait de la mondialisation des flux d'information et de l'irruption de nouveaux acteurs dont elles facilitent l'organisation et la mobilisation collective. Plus généralement, en abaissant les coûts - au propre et au figuré - de l'engagement politique, les TIC offrent aux citoyens peu mobilisés ou aux profanes l'espoir de peser en temps réel sur l'ordre du jour, voire sur la décision politique par simple expression de leur opinion (réponse à un sondage, courrier électronique, pétition sur Internet). Espoir qui sera doublement déçu si le résultat accroît le conformisme des citoyens ordinaires ou encourage les personnes déjà les plus impliquées (corporations, lobbies), voire les extrémistes de tout poil.

Pas plus que les peuples n'ont été amenés à se prononcer démocratiquement sur l'entrée dans la société de l'information, les prémices de la construction d'un cyber-gouvernement mondial ne sont repérables ailleurs que chez les « computopists » de l'Electronic Frontier Foundation... Si l'on perçoit comme essentiel le passage du moment du débat à celui de la décision, les expérimentations les plus probantes de démocratie assistée par ordinateur se déroulent à ce jour sur le terrain du local, Ville ou quartier. L'utilisation des nouvelles techniques se greffe sur des structures et pratiques traditionnelles, servant au mieux de catalyseur à leur redynamisation.

## Information, communication et valeurs démocratiques

Les échanges virtuels permettent de nouvelles formes de sociabilité : les partenaires d'un jeu de rôles, les fans d'un groupe de musique, les petits génies du piratage informatique, mais aussi les membres de toutes sortes de diasporas et les militants des causes les plus diverses trouvent sur les réseaux les moyens d'élargir et de renforcer les liens de leurs « tribus ». On évoque à ce propos un idéal de type communautariste qui serait l'antidote à la désintégration du lien social autrefois inscrit dans des structures familiales, villageoises ou professionnelles. Portée par un langage commun, celui de la technique, et entraînée vers l'homogénéisation des cultures par le système mondial du marché, la rencontre électronique, immédiate et planétaire, des subjectivités suffirait à faire naître la conscience d'un destin partagé.

Mais, dans le désir de représentation et de participation des identités virtuelles, on peut lire aussi la tentation de la fuite, du refuge, de la fiction, du rêve, bref la négation du projet social en tant que lieu tangible de débat et d'action qui justement donne corps à l'individu. La concurrence entre cybermonde et monde réel a ainsi pour effet de creuser l'écart entre un sujet désincarné, idéalisé, et son double archaïque et contraint.

Passer de la sociabilité à la citoyenneté, c'est-à-dire à la traduction des préoccupations particulières en problèmes publics, suppose autre chose que l'addition des subjectivités dans de nouvelles « tribus ». L'interactivité technique n'est pas équivalente à l'interaction sociale et la conception de l'homme « neuronal » n'est pas ouverte à la préoccupation de la « res publica ».

En outre, il se produit une tension croissante entre l'expression de la liberté individuelle et les exigences de la protection collective. Les TIC peuvent en effet déployer tous leurs effets pervers au nom du respect de la vie privée : l'usage de la vidéosurveillance, par exemple, à des fins de sécurité, peut déboucher sur le flicage généralisé, comme le péage urbain peut renforcer la ségrégation et la connexion du domicile encourager l'atonie relationnelle. Mais ces opportunités techniques pourraient tout aussi bien engendrer plus de responsabilité, favoriser le développement des transports collectifs et remplacer la consommation passive de télévision par une activité sociale virtuelle qui débouche sur de nouvelles relations dans la vie réelle. Plus sournoisement, l'automatisation des comportements quotidiens permet d'enregistrer des données individuelles que peu-

vent exploiter indûment des forces marchandes ou étatiques. L'expression des préférences et le droit à l'information ouverts par les technologies informatiques ont leur revers : elles informent sur l'individu qui les exerce, parfois - souvent - à son insu. S'ensuit toute la polémique sur le cryptage des données, qui met en balance les libertés fondamentales - et celle du commerce en particulier - et la répression des illégalités. Problème dont l'issue ne peut être trouvée que par la mise en place d'un contrôle démocratique de la constitution des banques de données et de leur utilisation. De telles perspectives remettent plus que jamais à l'ordre du jour les questions fondamentales qui portent sur les rôles respectifs de l'État et du marché, les figures imbriquées du citoyen et du consommateur, les relations de non-équivalence entre démocratie et communication. D'autant que les priorités européennes de développement de la société de l'information concernent en priorité le monde du travail, de l'éducation et de la santé, trois domaines qui forment l'ossature de la structure sociale.

La volonté de « combler le retard français », ne saurait donc se résoudre par le seul activisme techniciste. Profitant de ce que les TIC offrent l'opportunité de mieux gérer la pluralité, voire la complexité, des débats publics peuvent s'engager sur les enjeux sociaux et politiques de leur diffusion. En particulier à travers des expérimentations associant les utilisateurs dès la conception des systèmes et des services jusqu'à leur évaluation. L'objectif est moins de tester la faisabilité technique et industrielle ou la réactivité du public que de mettre en évidence les formes de l'appropriation et de reconnaître la part de citoyenneté de tous les usagers au-delà de la seule demande solvable. La principale difficulté est alors de ne pas réduire le conflit à une « défaillance de la communication » mais de le concevoir comme un moyen de construire l'intérêt général.

La promesse d'interactivité est bien la plus radicale de toutes celles qui sont mises en avant dans la notion de société de l'information. Mais aucune performance technique ne peut suffire à lui conférer une plus-value démocratique. Plutôt que d'inférer des potentialités de la technique la mise en œuvre d'une amélioration aussi globale que floue de la démocratie, ne serait-il pas plus judicieux d'établir le constat détaillé, spécifique, pluriel, des déficits à combler et d'engager le débat sur les avancées réalisables hic et nunc ?